Modèle de charte du bénévole

Une charte fixe les règles du jeu entre votre organisation et ses bénévoles. Elle n'est pas obligatoire et ne crée aucun contrat de travail. Remplacez les passages **[entre crochets]**, supprimez ce qui ne vous concerne pas, puis faites signer chaque nouveau bénévole.

Charte du bénévole de [nom de l'organisation]

Préambule

[Nom de l'organisation] agit pour **[mission, en une phrase]**. Ses bénévoles partagent les valeurs suivantes : **[valeur 1]**, **[valeur 2]**, **[valeur 3]**.

Cette charte fixe nos engagements réciproques. Elle ne constitue pas un contrat de travail.

[Nom de l'organisation] s'engage à :

- accueillir chaque bénévole et lui présenter l'organisation ;
- lui confier une mission adaptée à ses souhaits et à ses disponibilités ;
- lui désigner un référent : **[prénom, nom, contact]** ;
- le former aux missions qui le demandent ;
- rembourser, sur justificatif, les frais réels engagés pour une mission.

Le bénévole s'engage à :

- respecter les personnes rencontrées, les autres bénévoles et les valeurs de l'organisation ;
- agir dans le cadre de la mission acceptée ;
- prévenir son référent s'il ne peut pas assurer une action prévue ;
- garder confidentielles les informations dont il a connaissance ;
- suivre les formations utiles à sa mission.

Règles de conduite

Sur le terrain, le bénévole se présente au nom de **[nom de l'organisation]**. Il respecte un refus sans insister. Il ne prend aucun engagement au nom de l'organisation sans l'accord de son référent. En ligne, il distingue ses opinions personnelles de la parole de l'organisation.

Organisation militante, syndicale ou de campagne : ajoutez ici vos règles de présentation, de sécurité (binôme, contact d'urgence) et de prise de parole sur les réseaux sociaux.

Données personnelles

Le bénévole ne note que les informations utiles à sa mission, dans l'espace prévu par l'organisation. Il ne conserve aucune liste sur un support personnel.

Ses propres données sont traitées par **[nom de l'organisation]** pour **[finalité]** et conservées **[durée]**. Il exerce ses droits auprès de **[contact]**.

Les opinions politiques et l'appartenance syndicale sont des données sensibles (article 9 du RGPD, définition CNIL). Leur traitement est interdit par principe, sauf exceptions.

Frais et assurance

Les frais engagés pour une mission sont remboursés sur justificatif, selon **[modalités]**. Le bénévole peut renoncer à ce remboursement.

[Nom de l'organisation] a souscrit une assurance responsabilité civile qui couvre ses bénévoles : **[assureur, numéro de contrat]**.

Fin de l'engagement

Le bénévole peut arrêter à tout moment, sans procédure ni dédommagement. Il est invité à prévenir son référent. En cas de manquement grave à la charte, l'organisation peut mettre fin à la collaboration après un échange.

Le bénévole	**Pour [nom de l'organisation]**
Nom et prénom :	Nom et fonction :
Fait à le	Date :
« Lu et approuvé », signature :	Signature :

Annexe 1. Convention d'engagements réciproques

La charte fixe les règles collectives. La convention fixe la mission de chacun. Elle se signe à l'arrivée et à chaque changement de mission.

Rubrique	À remplir
Bénévole	
Mission confiée	
Lieu et période	
Disponibilités proposées par le bénévole	
Référent et contact	
Formations prévues	
Frais remboursables pour cette mission	
Date du premier point d'étape	

N'intitulez jamais ce document « contrat » et n'y fixez ni horaires imposés ni sanctions. Ce sont des indices de salariat (Cour de cassation, chambre sociale, 29 janvier 2002).

Signature du bénévole : Signature du référent :

Annexe 2. Autorisation parentale pour un bénévole mineur

Je soussigné(e), représentant légal de, né(e) le,

autorise mon enfant à participer comme bénévole aux activités de **[nom de l'organisation]**, dans le cadre de la mission suivante :

J'ai pris connaissance de la charte du bénévole. Personne à prévenir en cas d'urgence : Téléphone :

Fait à, le Signature :

La loi ne fixe aucun âge minimum pour adhérer à une association. France Bénévolat recommande une autorisation parentale écrite pour les bénévoles mineurs.

Annexe 3. Attestation de bénévolat

Je soussigné(e) **[nom]**, **[fonction]** de **[nom de l'organisation]**, atteste que **[nom du bénévole]** a exercé une activité bénévole dans notre organisation du **[date]** au **[date]**.

Missions : **[mission 1]**, **[mission 2]**.

Volume estimé : **[nombre]** heures.

Compétences mobilisées : **[compétences]**.

Fait à **[lieu]**, le **[date]**, pour servir et valoir ce que de droit.

Signature et cachet :

Avant de faire signer

- ☐ Le document s'appelle « charte » ou « convention », jamais « contrat ».
- ☐ Aucune indemnité forfaitaire n'est prévue : seuls les frais réels et justifiés sont remboursés.
- ☐ La liberté d'arrêter à tout moment est écrite noir sur blanc.
- ☐ La clause données précise où le bénévole saisit les informations recueillies.
- ☐ L'assurance responsabilité civile est vérifiée (elle est exigée pour l'accueil de mineurs, le sport et les voyages).
- ☐ Une copie signée est conservée, et la version de la charte est datée.

Sources : Le guide du bénévolat 2024-2025 (associations.gouv.fr) ; France Bénévolat, La Charte du bénévolat et convention d'engagements réciproques ; CNIL, définition « donnée sensible ».